JORF n°0073 du 27 mars 2019

Texte n°22

Arrêté du 15 mars 2019 portant au titre de l'année scolaire 2019-2020 répartition entre les départements du contingent de promotions par la voie du premier concours interne des maîtres contractuels ou agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles

NOR: MENF1906998A

ELI:https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/3/15/MENF1906998A/jo/texte

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse en date du 15 mars 2019, le nombre de maîtres contractuels ou agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat, assimilés pour leur rémunération aux instituteurs, pouvant accéder au titre de l'année scolaire 2019-2020, par la voie du premier concours interne, à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles est fixé, pour chaque département, dans le tableau ci-annexé.

Annexe

ANNEXE

RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENTS DES POSTES AU PREMIER CONCOURS INTERNE DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ SOUS CONTRAT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

2010 2020			
Académie	Département	Premier concours interne	
AIX-MARSEILLE	ALPES-DE-HAUTE- PROVENCE	0	
	BOUCHES-DU-RHONE	0	
	HAUTES-ALPES	0	
	VAUCLUSE	0	
AMIENS	AISNE	0	

	OISE	0
	SOMME	0
BESANCON	DOUBS	0
	HAUTE-SAONE	0
	JURA	0
	TERRITOIRE DE BELFORT	0
BORDEAUX	DORDOGNE	0
	GIRONDE	0
	LANDES	0
	LOT-ET-GARONNE	0
	PYRENEES-ATLANTIQUES	0
CAEN	CALVADOS	0
	MANCHE	0
	ORNE	0
CLERMONT-FERRAND	ALLIER	0
	CANTAL	0
	HAUTE-LOIRE	0
	PUY-DE-DOME	0
CORSE	CORSE-DU-SUD	0
	HAUTE-CORSE	0
CRETEIL	SEINE-ET-MARNE	0
	SEINE-SAINT-DENIS	0
	VAL-DE-MARNE	0
DIJON	COTE D'OR	0
	NIEVRE	0

	SAONE-ET-LOIRE	0	
	YONNE	0	
GRENOBLE	ARDECHE	1	
	DROME	0	
	HAUTE SAVOIE	0	
	ISERE	1	
	SAVOIE	0	
GUADELOUPE	GUADELOUPE	0	
GUYANE	GUYANE	0	
LA REUNION	LA REUNION	0	
LILLE	NORD	1	
	PAS-DE-CALAIS	0	
LIMOGES	CORREZE	0	
	CREUSE	0	
	HAUTE-VIENNE	0	
LYON	AIN	0	
	LOIRE	0	
	RHONE	1	
MARTINIQUE	MARTINIQUE	0	
MONTPELLIER	AUDE	0	
	GARD	0	
	HERAULT	0	
	LOZERE	0	
	PYRENEES-ORIENTALES	0	
NANCY-METZ	MEURTHE-ET-MOSELLE	0	

	MEUSE	0
	MOSELLE	0
	VOSGES	1
NANTES	LOIRE-ATLANTIQUE	0
	MAINE-ET-LOIRE	0
	MAYENNE	0
	SARTHE	0
	VENDEE	0
NICE	ALPES-MARITIMES	0
	VAR	0
ORLEANS-TOURS	CHER	0
	EURE-ET-LOIRE	0
	INDRE	0
	INDRE-ET-LOIRE	0
	LOIRET	0
	LOIR-ET-CHER	0
PARIS	PARIS	0
POITIERS	CHARENTE	0
	CHARENTE-MARITIME	0
	DEUX-SEVRES	0
	VIENNE	0
REIMS	ARDENNES	0
	AUBE	0
	HAUTE-MARNE	0
	MARNE	0

COTES D'ARMOR FINISTERE	0
FINISTERE	0
	0
ILLE-ET-VILAINE	1
MORBIHAN	0
EURE	0
SEINE MARITIME	0
BAS-RHIN	0
HAUT-RHIN	1
ARIEGE	0
AVEYRON	0
GERS	0
HAUTE-GARONNE	1
HAUTES-PYRENEES	0
LOT	0
TARN	0
TARN-ET-GARONNE	0
ESSONNE	0
HAUTS-DE-SEINE	0
VAL-D'OISE	0
YVELINES	0
NOUVELLE-CALEDONIE	
POLYNESIE FRANCAISE	
Total	
	MORBIHAN EURE SEINE MARITIME BAS-RHIN HAUT-RHIN ARIEGE AVEYRON GERS HAUTE-GARONNE HAUTES-PYRENEES LOT TARN TARN-ET-GARONNE ESSONNE HAUTS-DE-SEINE VAL-D'OISE